

2. Cadre bâti – structure patrimoniale construite – équipement

2. 1. Historique du bâti

Illustration 12

Vers la fin du Moyen Age, quatre pôles bâtis dominent le territoire du mandement de Jussy: l'église, le château épiscopal, la maison forte de Jussy à Lullier (aujourd'hui disparue) et la maison forte du Crest. Pourtant, seulement l'église et le château des évêques ont concentré un habitat important autour d'eux. Le reste des habitants est alors dispersé dans une trentaine de hameaux. L'ensemble des habitations est concentré dans un cercle d'environ 1 km de rayon, correspondant à une couronne de défrichement médiévale caractéristique. Une grande partie de ces hameaux ont disparu entre la fin du Moyen Age et l'époque moderne.

1- Au début du XIXe siècle, la structure territoriale du bâti est formée et restera pratiquement inchangée jusqu'aujourd'hui. En tant que nouvelles entités bâties, seuls la Renfile, le Centre de Lullier et quelques maisons de maître s'y ajouteront encore plus tard.

2- Les constructions qui apparaissent entre le XIXe et environ 1945 densifient les villages et hameaux existants ou se regroupent autour d'eux. Ainsi, le village de Jussy-l'Eglise et le «bras» nord-sud du village de Lullier sont densifiés de façon importante durant cette période.

3- Les bâtiments édifiés entre 1945 et 1990, par contre, s'implantent souvent un peu à l'écart des noyaux historiques ou en pleine campagne. L'ensemble du Centre de Lullier fait son apparition à cette époque, ainsi qu'un complexe agricole important en face du château du Crest. Il apparaît aussi une série de villas, implantées hors de la zone à bâtir entre Jussy-l'Eglise et Jussy-le-Château.

4- Dans les années entre 1990 et aujourd'hui, les interventions marquantes sont la création d'un «deuxième front» d'immeubles d'habitation dans la partie sud-est de Jussy-l'Eglise, et la densification du «bras» est-ouest du village de Lullier.

2. 2. Configuration territoriale du bâti

Illustration 13

Les entités bâties historiques sont essentiellement concentrées proche de Jussy-l'Eglise (dans l'ancienne couronne de défrichement, voir 2. 1.), à l'exception de Sionnet (faisant historiquement partie du territoire de St-Victor et non du mandement de Jussy) et Monniaz et la Renfile, mises à l'écart par leur situation au-delà des Bois de Jussy.

Les deux pôles importants les plus peuplés sont aujourd'hui Jussy-l'Eglise et Lullier. Jussy-l'Eglise est en liaison étroite avec Jussy-le-Château et une série de hameaux et mas formant une boucle, intégrant aussi l'école des Beillans et entourant des terrains cultivés et des vergers. Cette configuration est assez singulière et caractéristique pour Jussy.

Le village de Lullier est une entité plus indépendante. Entre les deux se trouve une série de hameaux et mas.

A l'ouest de Jussy-l'Eglise se trouvent les deux grands domaines de Jussy: la Gara et le Crest.

Le Centre de Lullier s'est implanté dans la deuxième moitié du XXe siècle au coin sud-ouest du territoire communal, à proximité des réseaux de transport importants.

2. 3. Villages protégés

Illustration 11 et 15

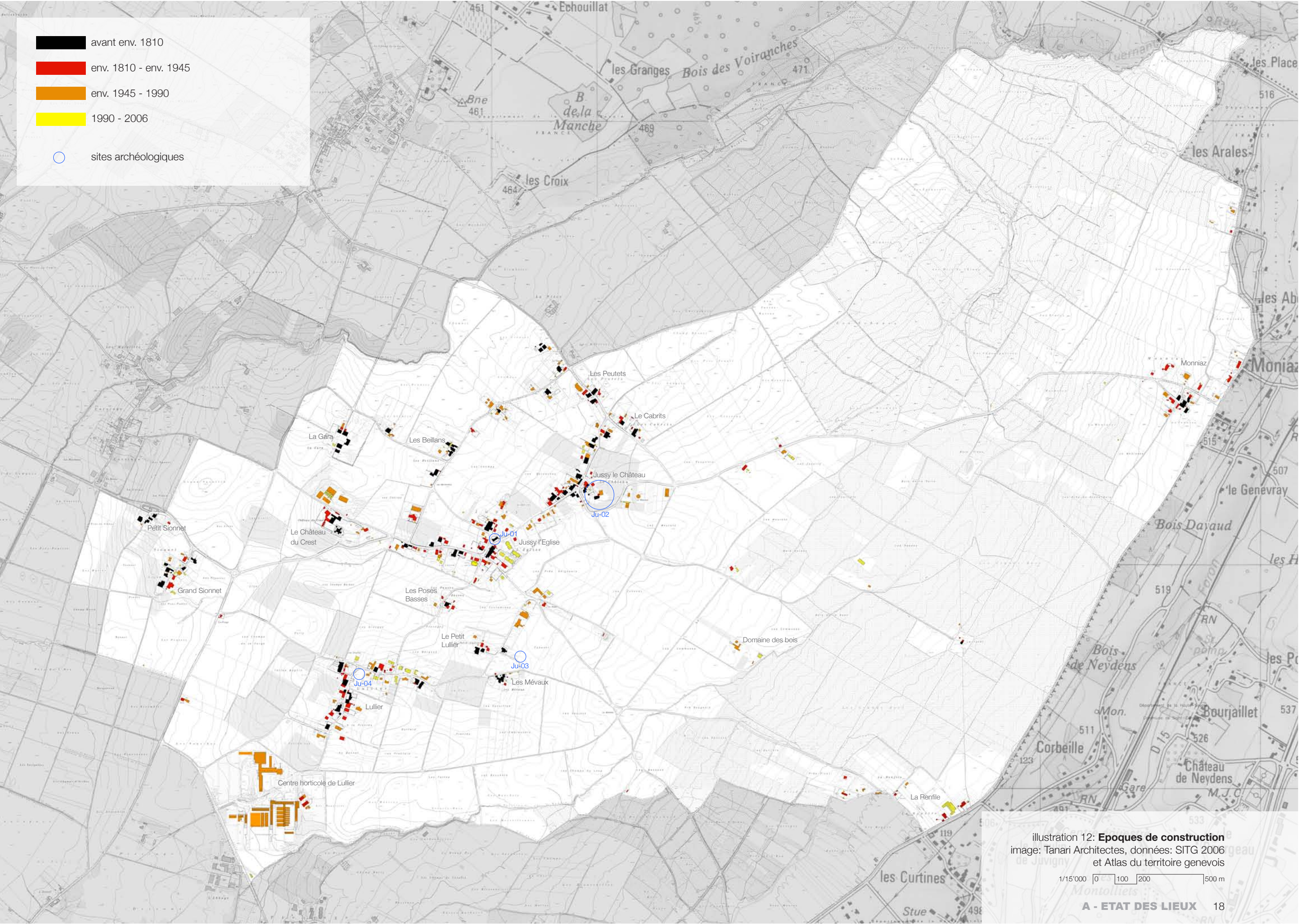
Ce sont les deux entités villageoises inscrites en zone à bâtir (4B protégée) et principaux lieux d'habitation du territoire communal. Ils comportent des noyaux anciens de valeur patrimoniale mais également des constructions plus récentes. Leurs zones à bâtir ne sont pas loin d'être saturées en constructions, mais présentent encore quelques potentialités de densification (selon le Plan directeur cantonal [fiche 2.06 «Villages»])



illustration 11:
Village de Jussy-
l'Eglise, époques de
construction (image:
Tanari Architectes,
données: SITG 2006,
Atlas du territoire
genevois)

éch. 1/5000

- avant 1810
- 1810-1945
- 1945-1990
- 1990-2006
- limite Z4BP
- ★ bât. inscrit à l'inventaire
- monument historique classé



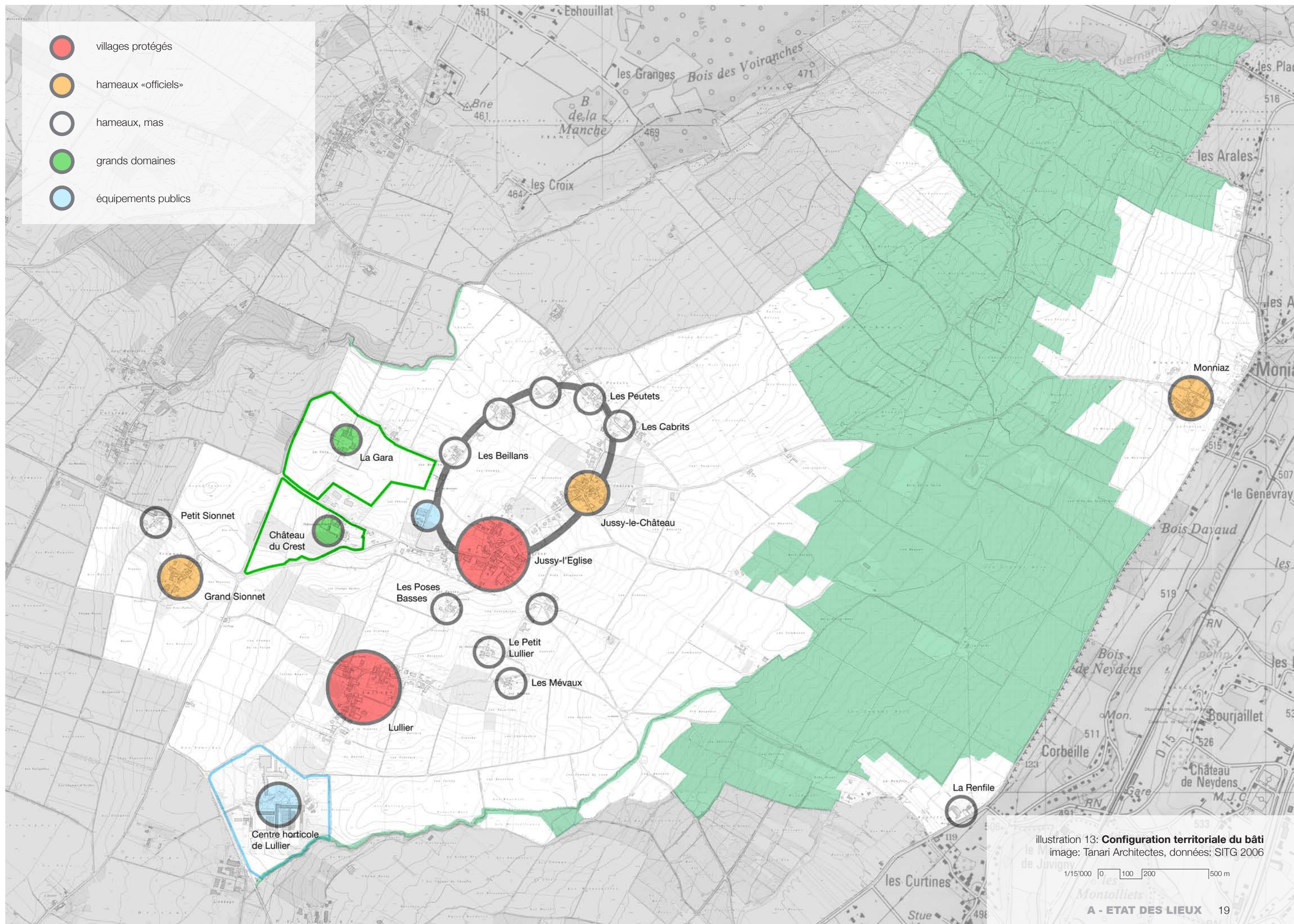


illustration 13: **Configuration territoriale du bâti**
 image: Tanari Architectes, données: SITG 2006

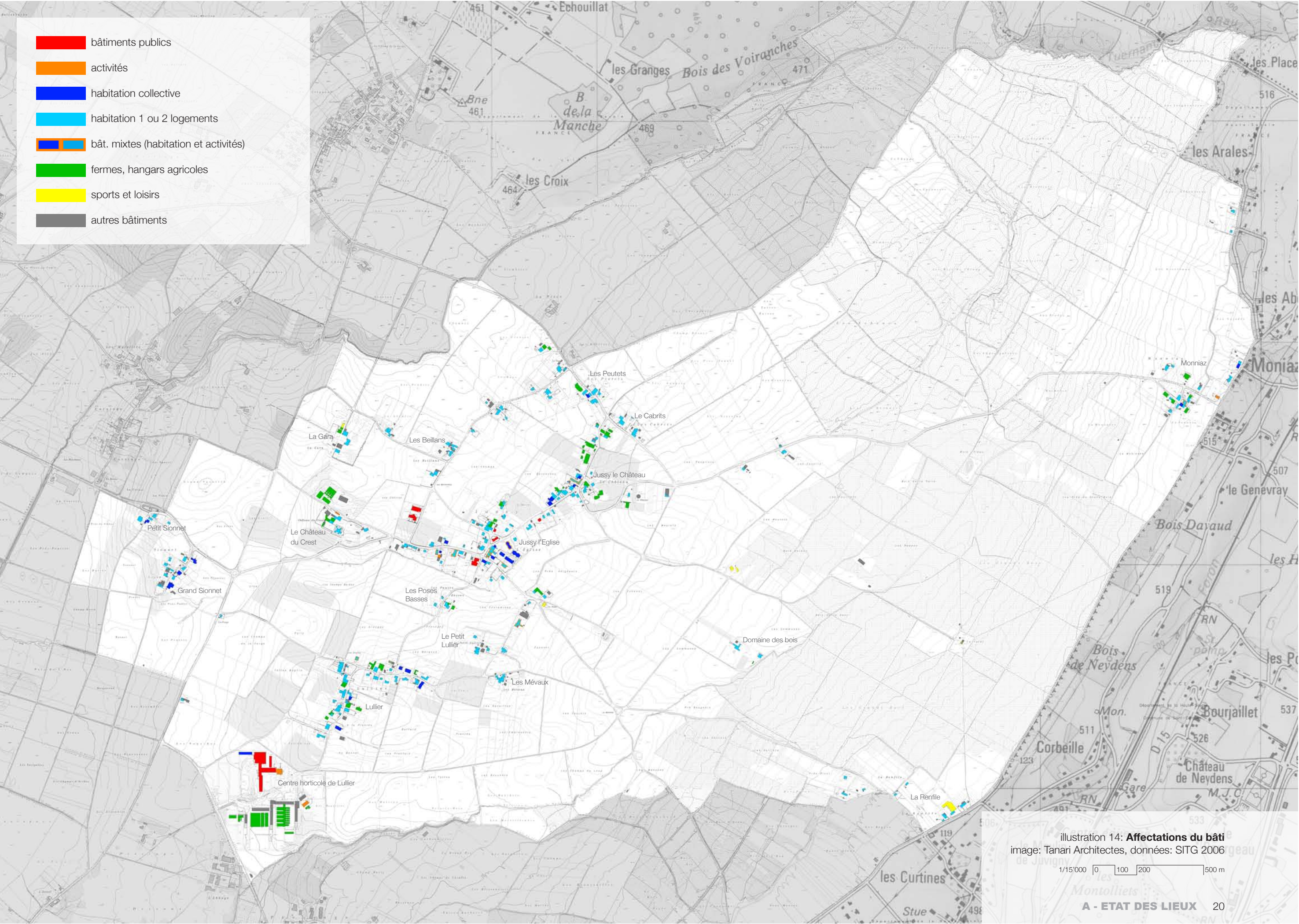




illustration 15: Village de Lullier, époques de construction (image: Tanari Architectes, données: SITG 2006, Atlas du territoire genevois)

éch. 1/5000

- avant 1810
- 1810-1945
- 1945-1990
- 1990-2006
- limite Z4BP
- * bât. inscrit à l'inventaire
- monument historique classé

les zones à bâtir de Jussy ne sont ni saturées, ni surdimensionnées).

Jussy-l'Eglise est le lieu central de la commune, comportant la mairie, le temple, les principaux commerces et restaurants et le cimetière. Le village est majoritairement affecté au logement. Seules deux exploitations agricoles existent encore. Le tissu bâti est relativement homogène et comporte de nombreux bâtiments de valeur patrimoniale (le Temple de Jussy [ancienne Eglise Sainte-Marie-Madeleine] et la façade sur rue, les lucarnes et la terrasse de l'Auberge de la Couronne sont classés monuments historiques; quatre autres bâtiments du village sont inscrits à l'inventaire). Le site est d'importance nationale selon l'ISOS (*Inventaire des sites construits à protéger en Suisse*).

Le village de Lullier, composé à l'origine de trois mas sur son axe nord-sud, s'est densifié progressivement; une partie importante des constructions situées sur son axe est-ouest sont récentes (1990-2006). Il est caractérisé par une grande diversité architecturale. Trois de ses bâtiments anciens sont inscrits à l'inventaire. Environ un tiers des bâtiments sont encore affectés à l'agriculture, et deux tiers au logement.

2. 4. Hameaux «officiels»

Illustration 17, 18 et 19

Le plan directeur cantonal identifie quatre critères pour attribuer à un ensemble bâti le statut de «hameau»: (1) il doit être ancien, c'est-à-dire figurer sur la carte Siegfried; (2) la structure du bâti doit être continue et comporter au moins dix bâtiments; (3) au moins cinq bâtiments doivent comporter des logements; (4) la séparation par rapport au village principal ou une zone à bâtir proche doit être nette. Cette classification a été établie en vue du déclassement des hameaux ne comportant plus que peu d'exploitations agricoles en zone à bâtir (encouragé par le plan directeur cantonal, fiche 2.07 «Les hameaux»). De plus, en 2003, une nouvelle zone d'affectation, la zone de hameaux, a été créée. La plupart des entités appelée «hameaux» en langage courant ne constituent alors pas des hameaux selon l'appellation officielle du PDCant.

Jussy-le-Château est l'ancien bourg castral du château épiscopal, qui a pratiquement disparu, à l'exception de quelques bâtisses. Sa configuration est restée très stable depuis le XIXe siècle; en effet, la majorité des bâtiments sont antérieurs à cette époque. Jussy-le-Château forme un ensemble homogène et comporte sept bâtiments inscrits à l'inventaire. Son noyau est aujourd'hui majoritairement affecté au logement, son extrémité nord par contre, vers les Cabrits, comporte trois fermes importantes.

Le (*Grand*) *Sionnet* est un ensemble en grande partie ancien (antérieur au XIXe siècle) et est resté relativement intact et homogène. Aujourd'hui, il comporte exclusivement des bâtiments d'habitation, à l'exception de deux exploitations agricoles. Un bâtiment du Grand Sionnet est inscrit à l'inventaire. Sionnet est considéré en tant que site construit d'importance nationale selon l'ISOS.

Monniaz, situé à la frontière française au-delà des Bois de Jussy, est composé d'un noyau de quatre bâtiments antérieurs au XIXe siècle. Le hameau est affecté à l'agriculture et à l'habitation. Un de ses bâtiments est inscrit à l'inventaire. Monniaz comporte une douane franco-suisse privilégiée par les frontaliers cherchant à éviter les grands axes routiers menant à Genève.

2. 5. Autres hameaux et mas

Petit Sionnet, la Renfile, les Mévaux, le Petit Lullier, les



illustration 16: photo aérienne du hameau des Beillans (image: SITG 2006)

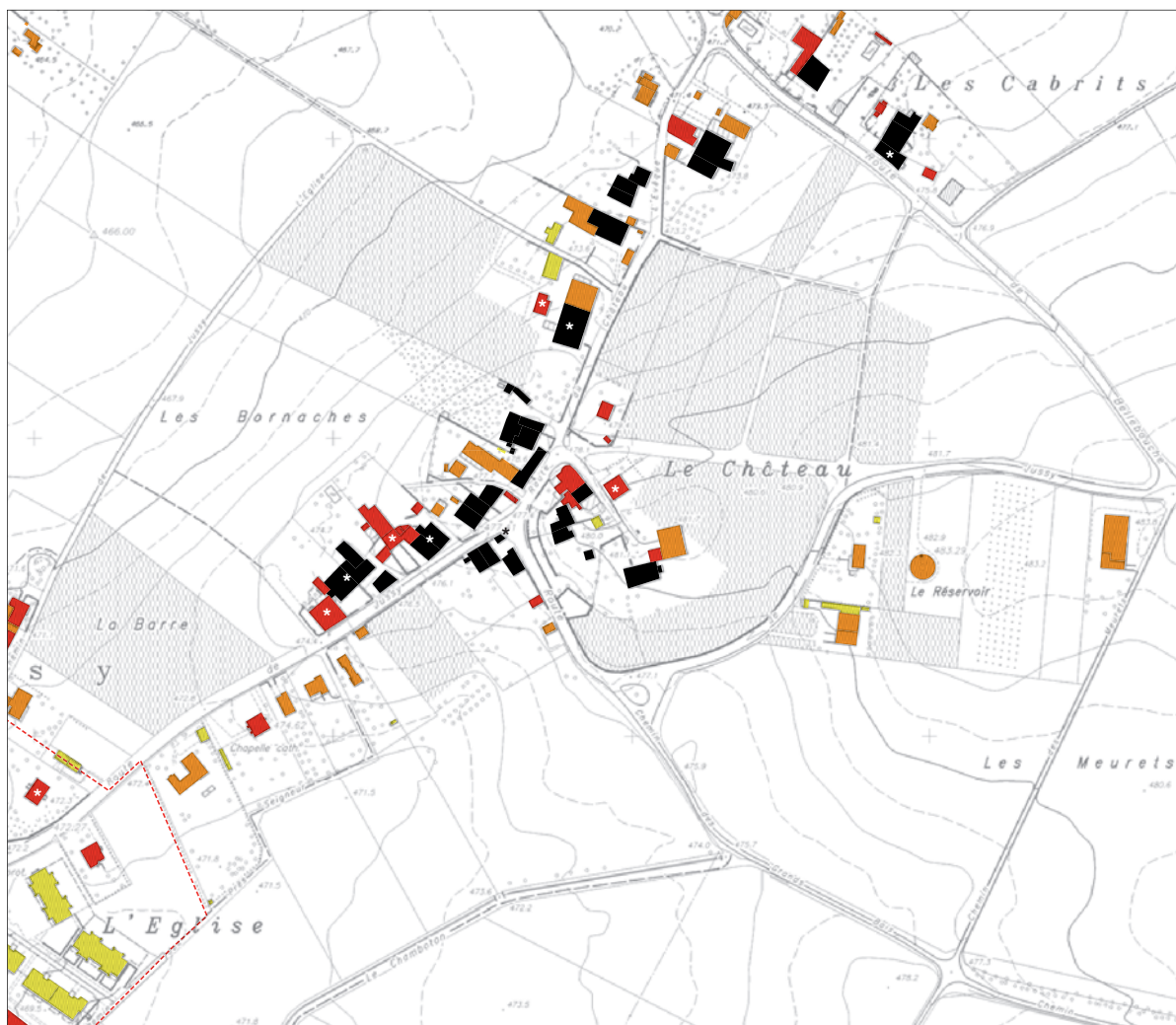


illustration 17:
Hameau de Jussy-le-
Château, époques de
construction (image:
Tanari Architectes,
données: SITG 2006,
Atlas du territoire
genevois)

éch. 1/5000

- avant 1810
- 1810-1945
- 1945-1990
- 1990-2006
- limite Z4BP
- bât. inscrit à l'inventaire
- monument historique classé



illustration 18:
Hameau du Grand
Sionnet, époques de
construction (image:
Tanari Architectes,
données: SITG 2006,
Atlas du territoire
genevois)

éch. 1/5000



illustration 19:
Hameau de Mon-
niaz, époques de
construction (image:
Tanari Architectes,
données: SITG 2006,
Atlas du territoire
genevois)

éch. 1/5000



Poses Basses, les Cabrits, les Peutets, les Beillans (illustration 16), les Creuses et autres

A l'exception des entités construites les plus importantes citées ci-dessus, Jussy comporte une multitude de petits hameaux et mas. Ils sont tous anciens (comportant des bâtiments d'il y a plus de 200 ans) et souvent de grande valeur patrimoniale. Les exploitations agricoles y ont pratiquement disparus, ces petites structures compactes sont aujourd'hui des lieux d'habitation privilégié à la campagne.

2. 6. Grands domaines

Illustration 20

Le vaste *domaine de la Gara* occupe environ 40 hectares entre le village et la limite nord-ouest du territoire communal. Ses bâtiments principaux actuels datent du milieu du XVIII^e siècle et sont inscrits à l'inventaire. Véritable domaine classique à la française, il constitue l'un des domaines les mieux préservés du canton (voir aussi 2. 9. 3.). Le site comporte d'imposants aménagements végétaux (allées d'arbres) et construits (clôtures, murets).

Le *château du Crest* est aujourd'hui le seul bâtiment fortifié qui reste à Jussy. Ancienne maison forte, il a subi de multiples transformations et il est aujourd'hui au coeur d'un vaste domaine agricole et viticole. Quatre de ses corps de bâtiments sont inscrits à l'inventaire. (Voir aussi 2.9.1.)

2. 7. Implantations de type «villas»

Illustration 13: Affectation du bâti

La Commune de Jussy n'a jamais disposé d'une cinquième zone (zone villas), mais comporte quelques implantations de ce type: la série de villas implantées entre Jussy-l'Eglise et Jussy-le-Château, une grande partie du «bras» est-ouest de Lullier et quelques implantations isolées (en zone agricole.)

2. 8. Grands équipements publics

Illustration 21 et 22

Le *Centre de Lullier*, inauguré en 1974, était d'abord une école supérieure d'horticulture avant de devenir école d'ingénieurs en agronomie, architecture du paysage et gestion de la nature. Depuis 1998, il a le statut d'une HES (haute école spécialisée).

Le Centre de Lullier réunit les Ecoles professionnelles (le centre de formation professionnelle nature et environnement - CFPNE) et l'Ecole d'ingénieurs. Dernièrement, l'école d'ingénieurs a déménagé en ville. Actuellement, l'internat de l'école est dimensionné pour les étudiants des Ecoles professionnelles.



illustration 21:
Centre horticole de
Lullier (image: SITG
2006)



illustration 22:
Centre sportif et scolaire
des Beillans
(image: SITG 2006)

← illustration 20
(ci-contre): domaines
de La Gara (en
haut) et du Crest (en
bas) (image: Tanari
Architectes, données:
SITG 2006, Atlas du
territoire genevois)

éch. 1/5000

■ avant 1810

■ 1810-1945

■ 1945-1990

■ 1990-2006

--- limite Z4BP

* bât. inscrit à
l'inventaire

• monument
historique
classé

--- zone 4B
protégée

--- zone
sportive

--- zone de
verdure

D'expression résolument moderne, les bâtiments s'intègrent discrètement dans la topographie du site. L'école est entourée d'aménagements paysagers et végétaux en relation avec la recherche et l'enseignement qui y est pratiqué.

Le *Centre sportif et scolaire des Beillans* est situé à l'ouest de Jussy-l'Eglise. Son bâtiment le plus ancien date de 1821. En 1982-84 s'y ajoute le centre sportif, et en 1990-91 un bâtiment d'extension. Le complexe se trouve en partie en zone 4B protégée (bâtiments), en zone sportive (aménagements sportifs extérieurs) et en zone de verdure (grands terrains de sport/gazon).

L'école fait partie de l'établissement scolaire «Meinier-Gy-Jussy-Presinge» situé sur quatre sites et composé au total de 17 classes. L'école des Beillans dispose d'un demi groupe scolaire de 6 classes de tous les degrés. En 2008-2009, Jussy compte 114 élèves répartis en 5 classes (25 élèves en maximum par classe).

Dernièrement, les activités parascolaires ont été transférées de la mairie à l'école des Beillans ce qui a permis de réunir les activités scolaires en un seul lieu et a ouvert la possibilité d'étendre les locaux à destination de l'administration communale.

2. 9. Patrimoine bâti

Jussy possède une extraordinaire densité de patrimoine bâti. La commune comporte 31 bâtiments inscrits à l'inventaire et trois bâtiments classés monuments historiques au niveau cantonal, deux sites d'importance nationale (recensés par l'ISOS) et 12 jardins historiques (recensés par l'ICOMOS). (voir 3. 3. 4. *Jardins historiques*). Le classement de la maison de maître du domaine de La Gara a été décidé en 2006. (Les bâtiments à l'inventaire et les bâtiments classés figurent sur l'illustration 47 : Plan de synthèse).

2. 9. 1. Château du Crest

Illustrations 23 et 24

La maison forte est construite aux alentours de 1220 et plusieurs familles de nobles en sont propriétaires au cours du Moyen Age tardif. Pendant les guerres de la Réformation, sous influence des Savoyards, le Crest devient «lieu de conspiration» contre la Genève calviniste. [Avant la fin de la guerre, vers la fin du XVI^e siècle, le château est pris et démantelé par les troupes genevoises, afin d'éviter que les Savoyards puissent de nouveau s'y installer.]

Par la suite, les ruines sont acquises par un réfugié huguenot, l'historien, écrivain et guerrier Théodore Agrippa d'Aubigné, qui reconstruit le château en 1624. Le Crest devient alors lieu de rendez-vous des lettrés et intellectuels. Après la mort d'Agrippa d'Aubigné, sa veuve vend le domaine à la famille Micheli, d'origine toscane, qui en est propriétaire jusqu'à nos jours.

D'importants travaux de rénovation et d'extension, notamment du donjon, sont entrepris en 1880, mais de manière générale l'aspect du château d'origine d'Agrippa est conservé.

Le domaine est aujourd'hui voué à l'agriculture et la viticulture; depuis 1994, la vinification est relancée au château. Environ 170'000 bouteilles par an sont produites (en 2004), dont env. 80% sont vendus à des privés.

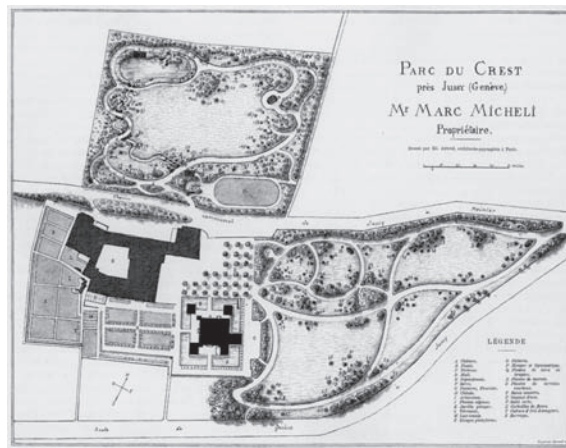


illustration 23:
Château du Crest,
plan par M. Micheli,
1896, dans «Jussy
- Facettes d'un
patrimoine»



illustration 24:
Château du Crest,
(image: SITG 2009)

2. 9. 2. Temple de Jussy

(ancienne Eglise Sainte-Marie-Madeleine) monument historique Ms-c48, classé en 1921

Illustration 25

Le site est occupé déjà aux époques de bronze tardif et romaine. Pendant les VI^e et VII^e siècles le site



illustration 25 :
Eglise Ste-Marie-Ma-
deleine de Jussy
(image: «Les com-
munes genevoises et
leurs armoiries»)

de l'église a déjà une vocation funéraire; six sépultures conservées ont été découvertes dans le sous-sol.

La première église, mesurant 12 sur 8 mètres, est édifiée aux IXe-Xe siècles, formée d'une nef et d'une abside arrondie.

L'édifice est agrandi aux XIe et XIIe siècles (allongement de la nef et remplacement de l'abside par un chœur rectangulaire). A celui-là s'ajoute un chevet semi-circulaire aux XIIe et XIIIe siècles.

Le bâtiment actuel date essentiellement du XVIe siècle (agrandissement du chœur, percement des murs de la nef et ajout de chapelles latérales, nouveau sol et nouvelle charpente).

Au XVIe siècle le porche et le clocher sont construits. Au XVIIIe siècle trois des chapelles latérales sont détruites. Plusieurs modifications moins importantes ont été effectuées jusqu'au XIXe siècle.

Des fouilles effectuées par Charles Bonnet en 1973 ont permis de reconstituer la succession des différentes étapes de construction.

Il est intéressant de noter que l'église se trouve à distances égales de trois points fortifiés voisins: la forteresse des évêques et les maisons fortes du Crest et de Lullier. Selon Charles Bonnet, il faut mettre cette disposition moyenâgeuse en relation avec une stratégie de défense primitive du lieu de culte. (*Voir aussi 2. 10.*)

2. 9. 3. Domaine de La Gara

Illustration 26 et 27

Une exploitation agricole occupant l'actuel emplacement du domaine de La Gara est attestée depuis le XIVe siècle, appartenant à la famille de nobles Favre. Le domaine est reconstruit en 1690 après avoir été pillé par des mercenaires au service de la Savoie. Il est alors constitué d'un ensemble contigu de bâtiments et de serres, jardins, prés, vergers, hutins et vignes. En 1750, vendu aux enchères, il passe aux mains du Noble Isaac Thellusson.

Dans les années suivantes, les Thellusson font construire une nouvelle maison de campagne, séparée des constructions agricoles, une ferme et une grange disposées symétriquement de part et d'autre de la maison de maître, fermant une vaste cour. Ces bâtiments et aménagements constituent l'actuel domaine de La Gara. Les murets de clôture et le canal datent également de cette époque.

Plusieurs transformations et extensions s'ensuivent au cours des XIXe et XXe siècles.

En 2006, le Conseil d'Etat décide de classer la maison de maître du domaine et de certains aménagements extérieurs anciens.

2. 9. 4. Auberge de la Couronne

monument historique Ms-c181, classé en 1964

Illustration 28

L'actuelle auberge de la Couronne est le résultat de transformations successives d'une ancienne habitation rurale. Elle s'intègre dans une série de bâtiments contigus avec façades sur rue, contribuant fortement à l'image du centre-village. L'ouverture de l'auberge date du milieu du XVIIIe siècle. Elle a été rénovée en 1965.



*illustration 26:
Domaine de La Gara
(image: SITG 2006)*



*illustration 27:
Domaine de La Gara
(image: SITG 2009)*



*illustration 28:
Auberge de la
Couronne (image:
Tanari Architectes)*

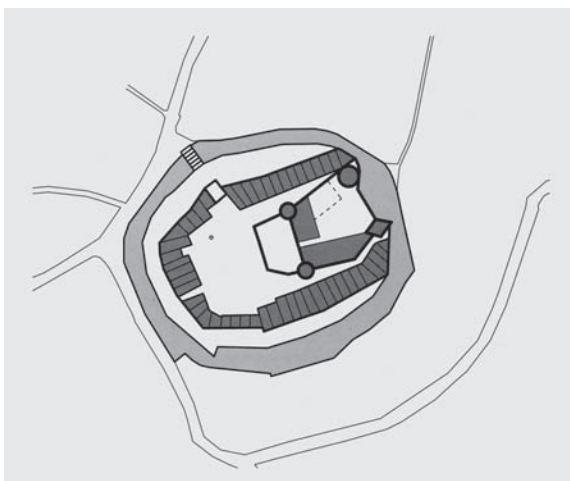
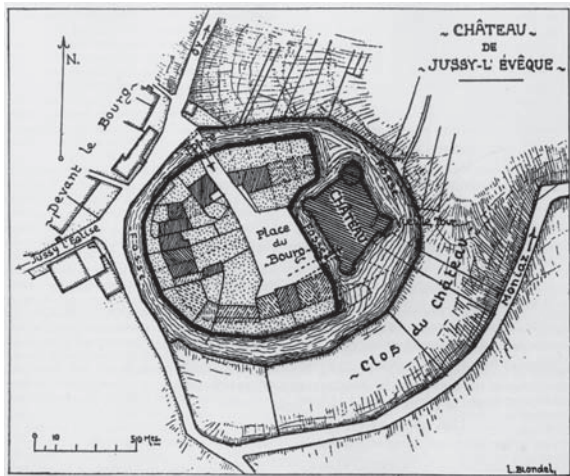


*illustration 29:
Domaine des Bois
(image: Patrimoine
Suisse)*

2. 9. 5. Domaine des Bois

Illustration 29

Le domaine des Bois, construit en 1960-65 par l'architecte genevois Jean-Marc Lamunière, a un statut unique comme «seul domaine de plaisance d'architecte».



← illustration 30
(ci-contre):
Château épiscopal,
reconstitution par L.
Blondel, 1956, dans
«Jussy - Facettes
d'un patrimoine»

pas encore été localisées. L'emplacement de l'ancienne cure (qui figure sur les plans du XVIII^e siècle, au nord immédiat de l'église) n'est pas confirmée. On soupçonne également que l'église et l'ancienne cure formaient une vaste cour circonscrite par des fossés, où des habitations et dépendances auraient pu prendre place, le berceau du village de Jussy-l'Eglise.

Ju-02

Bourg et Château de Jussy l'Évêque

Illustrations 30 et 31

Construit par l'évêque Aymon de Grandson (1215-1260), le château épiscopal se développe rapidement et accueille environ 200 personnes dans le bourg fortifié dans les années 1340. Pendant le Moyen Age et jusqu'à la Réformation le château est le lieu d'affrontements entre le prince Evêque, les Genevois, le Faucigny et la Savoie (voir 1. 3.).

Après avoir été incendié par les Bernois en 1536, les autorités genevoises hésitent entre le démantèlement et la reconstruction du château. [La démolition commence suite à une ordonnance de 1562. Le château sert alors comme carrière à la population jusserande. Mais jusqu'en 1602 il est encore suffisamment conservé pour être mis en défense par d'éventuels conquérants; le Conseil décide alors qu'il doit être totalement rasé.] Les fossés sont comblés et l'ancienne emprise du bâtiment devient place du Bourg et pâturage.

Aujourd'hui, seulement quelques maison de l'ancien bourg castral et la configuration générale du site témoignent de la présence de l'ensemble fortifié.

Sur la base de représentations historiques (la plus ancienne est celle de Thomas Schöpf de 1578) et d'études sur le parcellaire et les documents cadastraux, une reconstitution cartographique et informatique (3D) a été entreprise (étude publiée dans «Jussy - Facettes d'un patrimoine»).

← illustration 31
(ci-contre):
Reconstitution
hypothétique de
l'ensemble castral au
milieu du XVe siècle,
établie à partir des
éléments textuels,
iconographiques,
cartographiques et
photographiques.
A.-M. Viaccoz-de
Noyers, dans «Jussy
- Facettes d'un
patrimoine»

ture du XX^e siècle qui ait été construit selon la tradition bourgeoise des villas de campagne» (citée de Patrimoine Suisse, www.heimatschutz.ch). Après des travaux illégaux de réaffectation en «centre de bien-être», qui ont considérablement endommagé sa substance à la fin du XX^e siècle, le domaine est aujourd'hui à l'abandon. Il figure sur la liste rouge de Patrimoine Suisse (objet menacé) et ne bénéficie d'aucun statut particulier (inventaire, classement) au niveau cantonal.

Une demande d'autorisation pour un projet de réhabilitation du domaine a été déposée en octobre 2006 par l'actuel propriétaire et n'a pas fait objet d'une décision.

2. 10. Sites archéologiques

Illustration 12

Ju-01

Temple de Jussy (ancienne église Ste-Marie-Madeleine), voir aussi 2. 9. 2

Le site a été fouillé en 1973 par Charles Bonnet avec le Service cantonal d'archéologie. L'analyse des fondations et trouvailles (épingle de l'époque du bronze final, mortiers et tegulae de l'époque romaine, six tombes du VI^e-VII^e siècles) ont permis de reconstituer l'histoire du lieu, conjointement avec l'étude des textes historiques et des documents cartographiques et fonciers.

D'autres spéculations ne sont pas encore confirmées par des fouilles. Ainsi, plusieurs chapelles n'ont

Ju-03

Château de Lullier

Hormis une légère dépression du sol peu significative, il ne reste aucune trace de la maison forte des Jussy à Lullier. Il s'agit de la demeure familiale des nobles de Jussy (des fois appelée famille de Lullier), attestée depuis 1297 et érigée en maison forte en 1346. Les biens familiaux restent indivis, jusqu'à la partition en quatre lots parmi les quatre frères et héritiers de la famille en 1536. Ceci entraîne rapidement le déclin de la famille de Jussy et de la maison forte: vingt années plus tard, elle est en ruine. Par la suite, elle ne joue plus aucun rôle dans l'histoire jusserande et régionale. Au début du XVII^e siècle, toute trace bâtie a disparu.

Le site a été localisé en 1916 par André Corbaz, à environ 100m au nord-est du hameau des Mévaux. On sait, d'après les sources écrites, que la maison forte était entourée de terraues (fossés inondés) et qu'elle disposait d'une grange au sud-est.

Des fouilles archéologiques permettraient d'en savoir plus sur la nature de l'édifice et peut-être sur le choix de son emplacement.

Ju-04

Nécropole à Lullier: trouvailles de squelettes, tegulae, céramiques, mortiers

Au sud de la bifurcation route de Lullier/chemin de la forge, en plein village de Lullier, quelques squelettes ont été découverts en 1920. Les fouilles de 2006 lors de la construction de nouveaux immeubles de logement ont révélés des tegulae, céramiques et mortiers. Les résultats de cette recherche seront publiés prochainement par le Service cantonal d'archéologie.

2. 11. Recensement du bâti

Illustration 32

Les bâtiments de Jussy ont fait l'objet d'un recensement architectural, effectué par le Service des monuments et sites en 1996. Des notes allant de 1 (bâtiment très remarquable) jusqu'à 7 (bâtiment qui altère le site) ont été attribuées à la plupart des constructions.

D'après ce recensement, Jussy comporte un bâtiment «très remarquable», le Château du Crest. Plusieurs bâtiments sont notés «remarquables»: les trois bâtiments principaux de La Gara, le Temple de Jussy (ancienne église Ste-Marie-Madeleine) et un bâtiment rural aux Peutets.

